



MANIFESTATION DU 22 MARS 2018

**POUR NOTRE INTÉGRATION
À LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA BRANCHE,
CONTRE LA CONCURRENCE DANS LE FERROVIAIRE,
TOUS EN GRÈVE LE 22 MARS 2018 !**

L'histoire tant économique que sociale de l'activité de la restauration ferroviaire fait que nous ne pouvons qu'exprimer une nouvelle fois notre profond désaccord avec les nouvelles dispositions de la loi Travail concernant la restructuration des branches professionnelles. En effet, il est toujours envisagé par les services du Ministère du Travail et du patronat, le regroupement de notre convention (C.C.R.N.F. n°3227) avec celle des HCR en lieu et place de la CCN de la branche du ferroviaire !

Quelles conséquences aurait l'ouverture à la concurrence pour le personnel de la restauration ferroviaire ?

- Si reprise d'un ou plusieurs trains par un opérateur qui n'offre pas de restauration à bord : transfert d'une partie des agents puis licenciement.
- Si transfert chez un opérateur qui offre de la restauration : perte du statut au bout de 15 mois et application de la convention collective principale dans l'entreprise d'accueil (celle de la cafétéria) ainsi que travail aux conditions imposées par le prestataire.

Conséquences de la disparition de notre convention si exploitation par Newrest (qui a le monopole national aujourd'hui) :

Newrest pourra à tout moment remettre tout ou partie des avantages acquis. Lorsque l'on constate le comportement de la direction dont le seul but est de faire un maximum de profits, nul doute que dans cette situation, le statut des agents sera rapidement remis en cause.

Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les propositions faites lors des Négociations Annuelles Obligatoires, où l'entreprise demande entre autres de renoncer aux 6 repos afférents JF contre le paiement de la journée autre. Proposition qui permettrait à Newrest de gagner plus que la situation actuelle et qui péjorerait nos conditions de vie.

Il en est de même pour le personnel ex IDTGV, dont le salaire est de 16€ supérieur au commercial senior. Il voit ainsi son salaire bloqué jusqu'à rattrapage par les séniors. C'est honteux et scandaleux !

Seule une mobilisation régulière et forte des cheminots de la restauration ferroviaire nous permettra de sortir de ce statu quo et assurera notre avenir au sein de la branche.

**JEUDI 22 MARS 2018
départ de la gare de Lyon
et de la gare de Montparnasse
à 12h pour se rendre à 13h
gare de l'Est dans le cortège CGT
sous la banderole
restauration ferroviaire**

